

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [11]

Artikel: La femme valaisanne et la vie politique

Autor: Luisier, Marie-Josèphe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ouvrir une nouvelle voie

Comment la Valaisanne devint citoyenne

Le mouvement féministe en Valais est né bien avant la création à Sion d'une association cantonale.

En 1928 déjà, à Martigny, nous avons été quelques-unes à former un noyau d'adhérentes à ce mouvement. Mais cette sorte de phase préparatoire devait mettre bien des années à s'épanouir dans les dimensions rêvées.

La mobilisation de guerre 1939-45, chargent les femmes de tant de responsabilités sociales et matérielles abandonnées obligatoirement par les hommes sous les armes, prépare le terrain pour le futur bouleversement.

Plus tard, la construction des grands barrages alpestres, le tourisme, le cinéma, forcent l'entrée des vallées montagnardes. Ils élargissent brusquement l'ouverture vers le monde des idées, les modes de penser, de se vêtir. Petite révolution dont l'action rafraîchissante, un peu rapide, heurte les amoureux inconditionnels des traditions, désespère même certains poètes authentiques, pour qui les harmonies littéraires doivent obligatoirement se draper dans le tragique de nos paysages, quitte à contraindre, ceux qui en font partie, au travail harassant et aux privations.

Après la sévère défaite fédérale de 1959, pour demeurer dans la chronique strictement fédérale, l'événement des événements c'est la consultation populaire du 12 avril 1970.

Durant les années qui l'ont précédée, nous avions déjà des amis sincères. Mais ils nous assuraient, en faisant allusion à nos espoirs, que « le fruit n'était pas mûr » et que la plus sage tactique était l'attente. Alors nous attendions, sans nous confiner dans l'immobilisme.

Or subitement, un député plus audacieux que les autres, a le courage de présenter, au menu de notre Haute Assemblée, le « fameux fruit » qui n'en finissait pas de se parfaire. Et alors, ô miracle, on le trouve bon. On le déguste à palais que veux-tu. On en prend et en reprend, vantant, dans le langage le plus approprié, sa saveur et sa parfaite maturité. Passé l'important barrage du Parlement cantonal, il ne reste plus qu'à solliciter l'approbation du peuple. Ce dernier allait-il se montrer moins enthousiaste, moins fin connaisseur que ses pairs ?

Quant à nous, les principales intéressées, nous étions priées, fort euphoniquement, de nous tenir un peu en dehors de la mêlée. Position assez confortable, car le spectacle était attrayant. Personnellement, je n'aurais pas cédé mon strapontin pour un empire !

Dans le débat qu'institue la presse, selon ses convictions, on appelle à la rescoufle saint Paul, certaines encycliques papales, de vétustes philosophes misogynes. La lutte se déroule cependant sans morts ni blessés. Elle est même courtoise. Mais le bon peuple appelé à faire son choix, un brin persifleur, de moins en moins docile aux mots d'ordre, coutumier de voter à sa tête, c'est-à-dire avec « la tête à lui », selon une savoureuse expression du terroir, quel sera son verdict ? On soupire. On tremble. Puis victoire, le choix est bon. Un oui massif aux femmes tombe dans les urnes.

Le clergé, tous les partis politiques, quelques-uns ménagers de leurs arrières, s'étaient rendus très tôt aux impératifs de l'actualité. Les plus rétifs donnaient ainsi raison au mot de Victor Hugo : « Tel manque à la moisson qu'on retrouve aux vendanges. » D'enragés réticents avaient même troqué leurs lourds

sabots contre les chaussons de la danseuse, dessinant sur le ring oratoire d'aériens ballets. Nous, nous regardions. Nous faisions l'apprentissage d'une science qui, soit-disant, nous manquait : celle du combat politique.

Enfin, debout comme un seul homme, notre canton est le septième sur vingt-deux à ouvrir aux requérantes les portes hermétiques des salles de vote.

Maintenant nous avons une conseillère nationale qui remplit fort bien sa mission à Berne. Nous avons des femmes un peu partout dans les conseils communaux, conseils généraux, dans les commissions scolaires, les chambres pupillaires, etc.

Nous sommes un peuple turbulent, c'est l'empreinte de notre soleil et de notre terre. Si parfois quelques-uns d'entre nous se signalent, comme il arrive ailleurs, par des écarts malheureux, nous sommes quand même là avec notre Rhône, nos montagnes, nos vignes, nos vergers, et le grand nombre de nos citoyennes et citoyens sont des gens fins, racés, courageux, francs et de bon contact.

Pour conclure, je m'accorderai le gracieux plaisir de prétendre que, dans la Confédération, notre peuple apporte, à la très grave madame Helvétia, un certain charme fûté, qui lui sied fort bien, ma foi.

Denise Paccolat

La femme valaisanne et la vie politique

« Je n'ai pas été voter, mais ma femme y est allée. »

Cette réflexion, je l'ai entendue dans la bouche d'un citoyen de ma commune au soir du vote historique sur le Jura. Elle me semble illustrer l'état d'esprit d'un certain nombre de Valaisans. Il y a dix ans, nos hommes, habitués à causer politique au coin des tables, estimaient que les femmes ne seraient jamais capables de voter. Aujourd'hui, celui qui a peur de s'affirmer sur une question délicate ou à la paresse de se déplacer jusqu'au bureau de vote, pense avoir accompli ses devoirs de citoyens puisque son épouse a été voter. Il s'en remet à sa femme comme pour les affaires du ménage. Vous entendrez des hommes dire que les femmes ne connaissent rien aux finances, même si ce sont elles qui, dans beaucoup de foyers, tiennent le budget familial, remplissent les bulletins de versements, s'occupent des assurances...

Le Valaisan, il faut le reconnaître, a une fierté masculine très latine et méditerranéenne. Il n'aime pas voir une femme à

Über dem Rhonetal
Schwebt leichter Nebel

Du bist schön, Wallis !
Mit weit offenen Augen
Muss man dich sehen.
Zuflucht bist du gar vielen ;
Heimat ward mir Brig in dir.

Marina Steiner-Ferrarini



Savoir affûter ses outils

Photo A. Zuber

l'avant-scène de la vie professionnelle ou politique. Lors des premières élections auxquelles ont participé les femmes, Gabrielle Nanchen a créé la grosse surprise en étant élue conseillère nationale. En décembre 1972, aux élections communales, presque toutes les listes portaient un ou deux noms de femmes. Il fallait bien faire figure de progressistes ! Mais au fond, les dirigeants des partis n'y croyaient pas trop. De toute façon, les candidates élues s'occuperaient des affaires sociales. Là aussi ce fut la surprise. Les Valaisannes conseillères communales se montrent d'excellents édiles. Très consciencieuses le plus souvent. En 1976, la plupart des élues de 72 ont vu leur mandat renouvelé. Mais, dans les grandes communes où les partis ont de forts tiraillements, beaucoup de femmes ont été les victimes des combinaisons électorales. Certaines listes d'ailleurs ne présentaient plus de candidates.

Actuellement, sur 1007 conseillers communaux valaisans, 52 seulement sont des femmes. Le Bas-Valais ne se montre pas plus « ouvert » que le Haut-Valais puisque la proportion est de 23 conseillères haut-valaisannes pour 475 sièges et de 29 bas-valaisannes pour 532 sièges communaux. Aucune présidente... et seulement trois vice-présidentes dans les petites communes de Blitzingen, Oberwald et Trient !

Le cas me semble plus aigu encore dans les villes et les communes qui possèdent un Conseil général. Sur 60 membres, 7 femmes seulement à Sion et à Martigny, huit à Monthe. Coup de chapeau à Saint-Maurice qui a élu 12 conseillères générales sur 45 membres. Bagnes, pour le même nombre, en compte 6, tandis que Conthey est totalement masculin.

La fonction de juge qui convient parfaitement à une femme voit une participation féminine faible : 4 juges et 18 vice-juges. On peut expliquer cela par le fait que les fonctions judiciaires constituent souvent un « cadeau » que les partis attribuent aux meilleurs des leurs. Au niveau des districts, aucune femme ne se trouve dans les conseils communaux du district de Conthey, une seule dans celui de Sion pour 9 dans celui de Monthe.

Si l'on regarde la répartition des élues selon les partis, on ne peut affirmer que l'un soit plus féministe que l'autre. La représentation féminine correspond assez bien aux forces des partis.

La femme valaisanne ayant une fonction au sein de la commune agit souvent d'une manière discrète. Les conseillères des villes ont certes un rôle public plus grand, car elles sont souvent appelées à représenter la Municipalité lors de réceptions.

Quant à nos députés au Grand Conseil, elles sont vraiment actives. Elles n'hésitent pas à intervenir, même en prenant la parole l'une après l'autre lorsqu'il s'agit de défendre une question féminine. Ce fut le cas lors de la session d'été où successivement, Cilette Cretton, radicale de Martigny, Françoise Vannay, socialiste de Vionnaz, et Jacqueline Pont, PDC de Sierre, se sont élevées contre l'interpellation du député Alvin Weger. Celui-ci suggérait de mettre à la retraite anticipée, les femmes employées de l'Etat dont le mari peut subvenir aux besoins de la famille. A la suite de cette intervention en cascade, on a même cru que les femmes allaient constituer un groupe féminin au Grand Conseil.

« Non, a répondu Françoise Vannay. Un groupe de femmes ne nous mènerait à rien. Nous devons nous défendre dans une société mixte. »

Sur 130 députés, on compte seulement six femmes : deux PDC du Bas-Valais, deux socialistes, une radicale et une chrétienne-sociale du Haut-Valais. Cinq d'entre elles siègent pour la seconde période.

« Une femme député, ajoute Françoise Vannay, ne peut pas se permettre d'être médiocre. Quand nous intervenons, nous sommes prises au sérieux, mais on nous a à l'œil ! »

Il faut reconnaître que ces députés valaisannes sont peu liées — du moins pas encore, mais cela viendra — par l'appât d'une présidence du Grand Conseil ou quelques positions en vue. Elles se sentent également plus libres face à l'électorat, ce qui leur permet parfois de prendre des positions contre les recommandations de leur groupe politique.

Sur le plan fédéral, Gabrielle Nanchen est la seule représentante valaisanne aux Chambres. D'autres femmes du canton siègent au sein des commissions fédérales. On n'en parle très peu et c'est dommage, car elles font preuve de compétence et accomplissent un travail efficace. Ainsi, Mlle Antoinette Brutin, directrice du collège Ste-Marie-des-Anges à Sion est membre de la commission fédérale pour les questions féminines, Mme Rose-Claire Schüle, archiviste cantonale de Crans-sur-Sierre, siège à la commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage. La commission de la consommation compte parmi ses membres Mme Claire Curdy, inspectrice scolaire à Sion, tandis que Mme Edmée Buclin fait partie de la commission d'experts pour la révision de la Constitution.

Marie-Josèphe Luisier

Pensez à faire lire

FEMMES SUISSES

- Je désire recevoir 3 numéros de FEMMES SUISSES à l'essai
- Je désire m'abonner à FEMMES SUISSES

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Date

Le journal m'a été présenté par

.....